

L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME VERBAL DU LATIN AUX LANGUES ROMANES: ÉQUILIBRE / DÉSÉQUILIBRE ENTRE LES TEMPS QUI EXPRIMENT LE PASSE ET CEUX QUI EXPRIMENT LE FUTUR

Professeur émérite **Alvaro ROCCHETTI**
Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3
E-mail: rocchettialvaro@gmail.com

Résumé

L'article se propose de mettre en évidence la cohérence des diverses évolutions qu'a subies le système verbal en passant de la langue latine aux différentes langues romanes. Il montre d'abord que la langue latine est une étape entre un système verbal antérieur essentiellement aspectuel et les nouveaux systèmes temporels des langues romanes. A partir d'une série d'interrogations sur les différences observées dans l'évolution entre la Romania orientale (roumain) et la Romania occidentale (français et espagnol essentiellement), il recherche les causes de ces variations, puis il relève la cohérence des évolutions annexes qui accompagnent les choix décisifs : sélection des conjonctions de subordination, développement d'auxiliaires adaptés, de particules antéposées, déplacement de formes antérieures ou, au contraire, conservation des anciennes formes, l'objectif général étant de montrer l'interdépendance de tous les éléments qui gravitent autour du système verbal et viennent soutenir l'évolution d'ensemble.

Mots-clés: *langues romanes, système verbal, temps verbaux, évolutions comparées, psychomécanique du langage*

Beaucoup d'études (sous forme de manuels, d'articles, d'ouvrages, de monographies, etc.) ont eu pour objet d'analyser les systèmes verbaux du latin et ceux des différentes langues romanes. Evoquons ici simplement quelques noms qui ont marqué l'histoire de la linguistique comparée des langues romanes: Bourciez, Collart, Ernout, Hasdeu, Hermann, Lombard, Marouzeau, Meyer-Lübke, Meillet, Niculescu, Niedermann, Philippide, Puscariu, Riemann, Rohlf, Thomas, Vaananen, Vendryes... Le latin et son évolution vers les langues romanes ont été examinés avec une extrême attention par ces chercheurs.

Que pouvons-nous apporter de plus ?

Nous ne pouvons pas prétendre décrire avec plus de détails les faits qu'ils ont, le plus souvent, observés et étudiés de près avec une grande compétence, et il ne serait d'aucune utilité non plus de reprendre leurs descriptions. Néanmoins la psychomécanique du langage nous a habitués à rechercher **les structures invisibles** qui relient les différents systèmes morphologiques de la langue latine d'abord, puis ceux des différentes langues romanes. Et cela, les spécialistes de grammaire comparée des langues que nous venons de citer – tous formés à l'école du positivisme d'Auguste Comte – non seulement ne l'ont pas fait, mais **ils se sont interdits de le faire**: une telle démarche aurait été pour eux le signe d'une observation insuffisante de la réalité et d'une évasion vers l'imaginaire. Voici, par exemple, tiré du site histophilo.com, comment se définit le positivisme classé sous la rubrique "Le réalisme moderne":

"Auguste Comte est un éminent représentant du réalisme, en ce qu'il nie qu'il existe autre chose par-delà les phénomènes. La science est une formalisation des phénomènes, elle ne doit pas rechercher des principes en soi ou en-dehors de la nature, ce qui est l'affaire illusoire de la métaphysique spéculative."

De même, Henri Poincaré, autre figure du réalisme, estime, dans son volume sur *La valeur de la science*, que "le fait scientifique n'est que le fait brut, traduit dans un langage commode."¹

Nous allons donc nous lancer dans une entreprise que les réalistes du XIXe et de la première moitié du XXe siècle ont volontairement évité d'emprunter pour ne pas risquer d'être "anti-scientifiques" et de faire de la "métaphysique spéculative". Et nous allons le faire sur une question très bien délimitée: nous allons partir de l'observation des temps qui, dans la morphologie verbale du latin, expriment le passé et des temps qui expriment le futur, afin de dégager les structures (*invisibles* !) de la morphologie verbale de la langue latine ; puis nous observerons la diversification (c'est-à-dire le "devenir") de ces temps et de ces structures dans chacune des langues qui ont prolongé le latin, celles que l'on appelle les langues romanes.

Au cours de cette entreprise, nous pourrons observer des disparitions de temps au cours de l'histoire : pensons par exemple à la disparition de temps comme le futur latin *amabo* 'j'aimerai' ou à celle, récente, de l'imparfait du subjonctif en français **que j'aimasse*, forme encore bien vivante en italien "(che) amassi".

Nous observerons aussi l'apparition de nouveaux temps, comme le passé composé du latin vulgaire *cantatum habeo* resté dans toutes les langues romanes ('j'ai chanté', 'ho cantato', 'he cantado', 'am cântat') ou le futur français *je vais partir* 'je partirai' ou encore le futur roumain considéré aujourd'hui comme "littéraire", *voi cânta* 'je chanterai' à côté de la création populaire – *o să cânt* – de même sens. 'je chanterai'. Sans parler de la création, après le latin, d'une forme spéciale pour l'expression du conditionnel tant en français, en italien, en espagnol, qu'en roumain.

A côté de ces disparitions ou de ces apparitions, nous pourrons constater aussi des déplacements de temps: par exemple, le plus-que-parfait du passé latin *amaveram* (= j'avais aimé) est resté en espagnol sous la forme *amara* avec une valeur de subjonctif qui l'a amené à concurrencer la forme héritée du latin *amase* au point qu'aujourd'hui l'ensemble *que + forme en -ra* est nettement plus utilisé avec la valeur de subjonctif que la forme d'origine en *-se*. On peut aussi classer parmi les déplacements de temps le passé composé français qui, au départ indiquait un passé récent par rapport au passé simple : *nous avons mangé* signifiait 'nous avons fini de manger', en face de *nous mangeâmes* qui renvoyait à un passé lointain. Ce passé lointain a fini par disparaître de la langue courante: c'est le passé récent qui a pris sa place.

Quel est notre objectif dans cette recherche ? C'est de montrer que toutes ces évolutions ne sont pas le fruit du hasard. Il y a, tant dans les déplacements que dans les apparitions de formes nouvelles ou les disparitions de formes anciennes, une recherche constante. Mais de quoi exactement? Pour mieux comprendre ce qui se passe, il faut tenir sous le regard l'ensemble du système. Ce n'est qu'en ayant une vue d'ensemble que les déplacements, les apparitions ou les disparitions prennent un sens. Sans cela, on est conduit à constater une par une les évolutions, mais on ne les comprend pas, on n'en saisit pas la logique. Par exemple, la disparition de l'imparfait du

¹ Il est vrai qu'il affirme aussi: "Le savant doit ordonner : on fait la science avec des faits comme une maison avec des pierres. Mais une accumulation de faits n'est pas plus une science qu'un tas de pierres n'est une maison." On pourrait ajouter qu'une maison a d'abord été pensée avant d'être construite, ce qui signifie que l'invisible – la pensée – a précédé le visible – les pierres –.

Nous invitons le lecteur intéressé à approfondir cette question théorique à consulter l'article de Gustave Guillaume publié dans *Langage et Science du langage* intitulé "Observation et explication dans la science du langage" consultable sur internet à l'adresse: < nlip.pcu.ac.kr > (à demander sur le navigateur Google). Il peut aussi consulter l'article: Rocchetti A. (2007) "Réflexions sur la formation des auxiliaires dans les langues romanes: le visible et l'invisible dans l'évolution des langues" in *Problèmes de sémantique et de syntaxe - Hommage à André Rousseau*, (sur demande à l'adresse internet, il peut être envoyé).

subjonctif en français n'est qu'une constatation tant qu'on ne sait pas pourquoi l'imparfait du subjonctif a été remplacé par le présent du subjonctif ou par l'imparfait de l'indicatif. Si une forme aussi courante dans l'ancien français, encore couramment utilisée dans d'autres langues romanes (it. *se venisse, vorrei che venisse*), a disparu, il doit y avoir une raison forte qu'on ne peut comprendre tant qu'on n'a d'yeux que pour la réalité des faits. Derrière ces faits, il y a le système verbal dont la cohérence, pour l'instant, nous échappe.

Entreprenons donc cette découverte du système verbal. Et, pour commencer, regardons quel était le système verbal de la langue latine sur le seul plan – pour l'instant – de l'équilibre ou du déséquilibre entre les temps exprimant le passé et ceux exprimant le futur. Que constatons-nous?

Temps exprimant le passé:

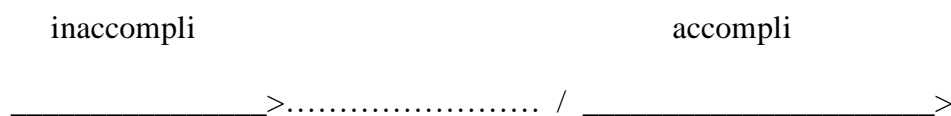
- 1). le perfectum (le plus ancien)
- 2). l'imparfait de l'indicatif (de création récente)

Temps exprimant le futur:

- 1). le futur en *-bo* (mais seulement pour les verbes de la première et de la deuxième conjugaison : *amabo, delebo*)
- 2). le futur issu du subjonctif (1ère personne identique : *legam, capiam, audiam* (subjonctif et futur), mais, à partir de la deuxième personne, les deux temps se séparent : *certaines formes sont seulement des subjonctifs : legas, legat, legamus, legatis, legant*, tandis que d'autres n'expriment que le futur : *legēs, leget, legēmus, legētis, legent*).

Cela signifie clairement que le futur est aussi exprimé par le subjonctif (à la 1ère personne) et qu'à une époque antérieure au latin, c'était le subjonctif seul qui exprimait le futur, même pour les verbes qui, en latin classique, présentent les formes récentes en *-bo*.

Si nous observons maintenant les temps du passé, quelles constatations pouvons-nous faire ? Puisque les historiens de la langue latine s'accordent sur le fait que l'imparfait est une création relativement récente, on doit admettre que, dans une époque antérieure au latin, le seul temps exprimant le passé était le perfectum. Comme nous venons de voir que le futur était exprimé auparavant par le subjonctif, cela réduit le système verbal antérieur au latin à un rapport entre le subjonctif (temps de l'inaccompli) et le perfectum (temps de l'accompli). C'est le remplacement du subjonctif inaccompli avec finale en *-m* (finale qui n'est restée que dans le présent de *esse: sum*) par une forme avec finale *-o* généralisée que s'est créée la première forme de l'indicatif. Le système verbal antérieur au latin reposait donc sur l'opposition d'une ou plusieurs formes d'inaccompli et un seul perfectum. On était ainsi dans une situation comparable au système verbal des langues sémitiques qui opposent l'inaccompli (ex. arabe *iaktubu* 'j'écris ou j'écrirai' / *saiaktubu* 'j'écrirai' seulement) et l'accompli. Soit le schéma:



On peut donc observer que le latin est une langue qui montre nettement le passage d'un système verbal opposant l'inaccompli, aspect propre à exprimer le présent aussi bien que le futur (d'où éventuellement plusieurs temps suivant la quantité d'inaccompli qui le compose) à un seul temps accompli: le perfectum, lié au départ au subjonctif, puis passé, après le remplacement du présent virtuel du subjonctif en *-m* par le présent actuel en *-o*, au nouveau mode : le mode indicatif). Des évolutions sont déjà présentes en latin indiquant qu'on s'engage à fortifier le nouveau mode indicatif créé: création avant le latin classique d'un 2^{ème} temps du passé qui sera l'imparfait de l'indicatif; création de formes du mode indicatif pour l'expression du futur dans les groupes verbaux les plus actifs (*-āre* et *-ēre*) : ce seront les formes du futur en *-bo* du latin classique; double emploi du perfectum puisqu'il est à la fois le perfectum du présent et celui du passé: si on peut encore utiliser

le perfectum pour un accompli dans le passé, les langues romanes tendront à accentuer ce glissement avec la création d'une forme de présent composé qui va devenir de plus en plus un passé composé jusqu'à la disparition complète du passé dit simple en français, mais aussi la réduction progressive ou totale de son emploi dans les dialectes du nord de l'Italie et dans la majeure partie de la Roumanie septentrionale.

On voit en somme se dégarnir le mode subjonctif qui tend, d'une part à n'exprimer plus que la virtualité, d'autre part à perdre ses temps (perte en français du subjonctif imparfait, réduction du subjonctif à un seul temps ; développement de la subordination avec "que" dans toutes les langues romanes occidentales, en concurrence avec la subordination en *să* pour les langues des balkans ; réduction des formes du présent du subjonctif à celles du présent de l'indicatif pour les verbes du premier groupe : *je mange* (indicatif)/*que je mange* (subjonctif). On peut dire qu'en français on est vraiment en marche pour la disparition du subjonctif.

Reste à analyser les choix qui vont être faits par chaque langue romane: les deux extrêmes sont constitués par le français (pour la Romania occidentale) et par le roumain (pour la Romania orientale). Ce sont les différences entre ces deux langues qui vont être au centre des réflexions qui suivent, sans que nous nous privions cependant d'impliquer, dans certains cas particuliers, les autres langues romanes.

Comme nous l'avons expliqué dans notre introduction, notre démarche n'est pas une démarche descriptive: nous ne nous permettrons pas de faire des critiques concernant les descriptions qui ont été faites car, le plus souvent, elles sont le résultat d'observations minutieuses et de constatations indiscutables. Notre démarche vise simplement à ajouter à ces descriptions une dimension qui, à notre sens, leur manque et qui facilite la compréhension: à partir de la constatation de structures ou de fonctionnements spécifiques des langues romanes les unes par rapport aux autres – tout particulièrement le français et le roumain – nous allons chercher à comprendre ce qui a pu motiver des évolutions aussi différentes. C'est pourquoi, en préalable, nous allons nous poser une série de questions sur les différences que la linguistique comparée des langues romanes a constatées:

1. – Pourquoi les temps qui expriment le passé et ceux qui expriment le futur sont-ils si différents – en nombre et en formation – en roumain d'une part et dans les langues romanes occidentales d'autre part. En effet, alors que ces dernières présentent un équilibre manifeste entre l'époque passée et l'époque future – avec deux temps pour l'époque future (le futur proprement dit et le conditionnel) ayant généralement des formes synthétiques, et deux temps pour le passé (prétérit et imparfait) ayant aussi des formes synthétiques héritées du latin –, la langue roumaine s'accorde avec cette structure pour les temps exprimant le passé (avec, pour le passé, des formes et des emplois analogues pour le nouveau temps créé, appelé passé composé) mais elle s'éloigne complètement du parallélisme au niveau des temps du futur puisqu'elle n'a plus aucune forme synthétique héritée du latin et qu'elle a multiplié les formes avec des éléments anticipés, tant pour le futur (*voi cânta, o sa cânt, am să cânt*) que pour le conditionnel (*am cânta*). On est conduit à admettre que là où les langues romanes occidentales maintiennent un équilibre entre les temps de l'époque passée et ceux de l'époque future, la langue roumaine a développé considérablement les innovations pour l'expression des temps de l'époque future alors qu'elle est restée nettement plus conservatrice pour l'expression des temps de l'époque passée. Pourquoi une différence de traitement aussi radicale entre des époques situées, en principe, symétriquement de part et d'autre de la ligne de séparation constituée par le présent.
2. – Pourquoi l'infinitif roumain est-il introduit par une particule "a" alors que toutes les langues romanes occidentales présentent une forme à finale en -r(e), sans particule antéposée? (*a cânta* <— —> *chanter, cantar, cantare*)
3. – Comment s'explique, en roumain, la grande extension du subjonctif en "să" (en face de l'objectif "că") alors que les autres langues romanes ont beaucoup limité l'emploi de "si" et ne l'ont utilisé qu'avec un indicatif et pas avec une forme de subjonctif (fr. *je me demande si tu le feras, je*

ne sais pas s'il viendra)? (roum. *Trebuie să merg* <—> fr. *il faut que je parte*, it. *bisogna che parta*, esp. *tengo que marcharme*).

4. – Pourquoi les langues romanes ont-elles utilisé l'auxiliaire issu de *habere* pour les temps du passé comme pour ceux de l'avenir: fr. *j'ai pris/j'avais pris / que j'aie pris / que j'eusse pris*, esp. *he tomado / había tomado / que haya tomado / que hubiera (hubiese) tomado*, it. *ho preso / avevo preso / che abbia preso, che avessi preso...*? Alors que le roumain différencie le passé du futur en utilisant l'auxiliaire *a avea* pour le passé, mais *a fi* pour le futur: *am luat / sa fi luat*.

5. – Pourquoi le roumain a-t-il fait passer le perfectum du subjonctif du subjonctif à l'indicatif alors que l'espagnol a fait passer, à l'inverse, le plus-que-parfait de l'indicatif au subjonctif? Ex.: l'ancien plus-que-parfait du subjonctif latin sert en roumain de plus-que-parfait d'indicatif: *cantasem, -asesi, -ase, -asem, -aseti, -ase* (de même *dormisem, tacusem, unsesem*, etc.). Dans la langue courante, il se produit aujourd'hui, au pluriel, un allongement (dû d'après Bourciez à l'invasion des flexions du parfait): de là des formes telles que *cantaseram, dormiseram, -serati, -sera*.

En espagnol, c'est l'inverse qui s'est produit: le plus-que-parfait de l'indicatif latin (*cantaveram, cantaveras, cantaverat, cantaverámus, cantaverátis, cantaverant*) qui était resté d'abord avec sa valeur de plus-que-parfait de l'indicatif (*cantara, cantaras, cantara, cantáramos, cantárais, cantaran*) est entré en concurrence avec le plus-que-parfait du subjonctif (issu des mêmes formes latines qui ont été celles du roumain): *cantase, cantases, cantase, cantásemos, cantáseis, cantasen*, et il est en train de l'éliminer: c'est pratiquement déjà fait ! Ainsi, pour dire: "je voulais que tu viennes", l'espagnol préfère dire aujourd'hui *quisiera que vinieras* plutôt que **quería que *viniesses*. On voit donc, dans un cas, le plus-que-parfait du subjonctif remplacer complètement le plus-que-parfait de l'indicatif (c'est le cas du roumain), de l'autre, ce même plus-que-parfait du subjonctif se faire concurrencer par le plus-que-parfait de l'indicatif et aller vers l'élimination (c'est le cas de l'espagnol). La question que l'on se pose alors est: y a-t-il une explication logique à ce type de comportement contradictoire d'une langue à l'autre ? Cette question s'est posée même aux positivistes les plus fidèles à l'idéal "scientifique" d'Auguste Comte. Mais les explications qu'ils ont produites ne nous satisfont pas toujours. Ainsi le manuel de linguistique romane de Bourciez avance l'explication suivante:

"En ce qui concerne l'emploi des modes, il est à remarquer que le latin se servait du subjonctif après le relatif indiquant le but ou la conséquence (*misit legatos qui pacem peterent; non is est qui sic agat*), et il est resté partout trace de cet usage. Mais, à l'époque de la décadence, l'emploi du plus-que-parfait du subjonctif s'était répandu en outre après des relatifs n'ayant que leur valeur ordinaire: *Vidi unum qui viginti sepelisset uxores* (Hier. 123, 10). C'est par des constructions analogues, et sans doute aussi d'après l'alternance qui se produisait entre *quando venerat* et *cum venisset*, que cette forme a pris peu à peu, en Orient, la place du plus-que-parfait de l'indicatif (roumain *jurasem* au sens du latin *juraveram* § 480a)

Derrière de telles affirmations ou tentatives d'explications, il y a l'idée que les formes verbales peuvent changer de sens par suite de rencontres fortuites de formes, de "contaminations" qui troublent le sens premier des formes. Comme si, dans la situation linguistique antérieure (celle du latin par exemple), toutes les formes étaient à leur (bonne) place et que les contaminations qui apparaissent ensuite entraînaient la confusion dans la langue suivante que l'on qualifie (ce n'est pas un hasard!) de langue "de la décadence". Il y a là une vision qui nous paraît erronée de l'évolution des langues: on sait aujourd'hui que les évolutions commencent à se manifester dans les régions ou les quartiers les moins bien formés, où se trouvent les personnes les moins formées à ce que l'on appelle la langue littéraire (ou "la belle langue". Ces personnes interprètent à leur manière le langage et ce sont elles qui proposent, dans leur parler, des nouveautés qui, si elles sont ensuite acceptées, s'étendent et finissent par devenir la norme une fois qu'elles ont passé la barrière des

gens “formés“ (= formés à la langue littéraire). En revanche, si les nouveautés ne sont pas ressenties comme plus claires, et plus convaincantes, elles sont rejetées comme des fautes et donc disparaissent à leur tour. C’est ainsi que les langues évoluent et qu’au lieu d’aller de “décadence“ en “décadence“, elles sont, au contraire, de plus en plus performantes et efficaces dans la communication. Il suffit de jeter un regard en arrière sur le chemin parcouru par le langage des hommes, en quelques millions d’années, depuis notre séparation du groupe des chimpanzés et des bonobos, pour être confortés dans l’idée que les langues ne dégèrent pas en évoluant, mais qu’à l’inverse, elles s’améliorent et se perfectionnent.

Il est certain cependant que le terrain joue un rôle important, surtout lorsque des populations sont amenées, par des circonstances historiques, à adopter une langue différente de celles qu’elles parlaient jusque là: c’est dans de telles conditions que de nouvelles structures linguistiques apparaissent. On voit ainsi que les langues romanes de l’Orient ont choisi (en conformité avec des mécanismes analogues dans les langues de la même région: albanais, macédonien, serbe, etc.), de **tenir compte du contenu différent** de l’époque passée et de l’époque future. Ils ont donc développé des formes spécifiques nouvelles pour l’expression du futur par rapport aux temps exprimant le passé, récusant ainsi la symétrie que les langues romanes occidentales ont voulu voir entre ces deux époques séparées par le présent. C’est que, pour eux, le passé était entièrement du temps accompli alors que le contenu du futur était entièrement du temps inaccompli. Ainsi s’expliquent tous les développements de formes nouvelles à partir de formes latines senties en affinité avec l’expression d’actions n’ayant eu aucun début de réalisation. Nous pouvons énumérer ces développements, sans cependant prétendre à l’exhaustivité:

1. – Le développement de la conjonction “să“ tournée vers l’inaccompli, vers ce qui est souhaité: *vreau să...* (alors que la conjonction “că“ est tournée vers l’accompli, vers la constatation: *văd că...*).
2. – Le développement du subjonctif au détriment de l’indicatif (disparition du plus-que-parfait de l’indicatif, remplacé par le plus-que-parfait du subjonctif)
3. – Pour l’expression du futur, création de formes composée avec l’auxiliaire *a voi* (vouloir), l’auxiliaire spécialisé pour les actions auxquelles on aspire...
4. – Poursuite de l’évolution de la forme issue de *a voi*, avec la réduction, dans la langue parlée, de toutes les personnes à la particule invariable “o“ complétée par les formes du subjonctif (ex.: *o să cânt* ‘je chanterai’)
5. – Prédominance, pour l’expression du futur, de l’auxiliaire *a fi* (être, devenir), plus adapté à l’expression du devenir que l’auxiliaire *a avea*, lequel est plus en affinité avec l’accompli et – donc – le passé.
6. – Développement de l’inaccompli du conditionnel par des formes nouvelles tirées du présent et antéposées au radical de l’infinitif : *as, ai, ar, am, ati, ar*, et non pas par des emprunts aux formes du passé comme l’ont fait les langues romanes occidentales.

Tous ces choix – on pourrait sûrement en trouver d’autres exemples – montrent que les deux époques du passé et du futur ont reçu, dans la langue roumaine, un traitement spécifique qui fait qu’elles ne sont pas (ou plus) en relation l’une avec l’autre. Une conséquence fondamentale de cette séparation des deux époques a été, pour la langue roumaine, l’absence de concordance des temps. Il n’en a pas été de même pour les langues romanes occidentales qui ont établi une égalité proprement abstraite, mathématique pourrait-on dire, entre ce qui est avant le présent et ce qui vient après. Elles ont en somme privilégié l’équilibre du système verbal au détriment du contenu de chacune de ces deux époques. Si on peut concevoir une symétrie entre les époques qui se tiennent de part et d’autre du présent du locuteur, il est aussi incontestable qu’une action qui a accédé à sa réalisation est pratiquement l’inverse d’une action qui n’a pas eu la moindre réalisation. En privilégiant la symétrie au détriment de l’opposition de contenu, les langues romanes occidentales ont dû passer “sous les fourches caudines de la concordance des temps”. Autrement dit, elles ont dû mettre en place un

système propre à compenser l'identité de traitement qu'elles ont appliqué au passé et au futur, et dont les développements sont à l'opposé des choix qu'a fait la langue roumaine:

1. – Maintien de la conjonction "que" aussi bien pour le passé que pour le futur (là où le roumain distingue le consécutif *că* du suppositif *să*),
2. – Utilisation du même auxiliaire (issu de *habere*) pour les temps du passé comme ceux de l'avenir: fr. *j'ai pris / que j'aie pris*, esp. *he tomado / que haya tomado / que hubiera tomado*. Pas de formes correspondant au roumain *să fi luat*.
3. – Développement de l'emploi de l'indicatif au lieu du subjonctif: disparition de l'imparfait du subjonctif en français, remplacement en cours du plus-que-parfait du subjonctif en espagnol par le plus-que-parfait de l'indicatif.
4. – Conservation des finales en *-r* pour les formes du futur aussi bien en espagnol, qu'en italien ou en français (là où le roumain a fait se succéder un grand nombre de formes à particules indépendantes antéposées).
5. – Seul le français montre une auxiliarisation du verbe "aller" pour construire son futur ("je vais partir"), mais il s'agit encore d'une symétrie avec la forme "venir de" qui s'utilise pour exprimer une action récente dans le passé. Le futur avec "aller" exprime, lui aussi, une action proche, mais cette fois dans le futur. Le futur simple n'a pas été éliminé et on est encore loin d'avoir une forme de l'auxiliaire aussi simplifiée que celle du futur populaire roumain (o *să*): les formes d'*aller* auxiliaire sont encore les mêmes que celle du verbe plein.
6. – Le conditionnel, temps par excellence de l'inaccompli, utilise aussi, dans ses formes synthétiques, les finales avec l'auxiliaire issu de *habere* mis à l'imparfait ou (en italien) au passé simple: fr. *il chanterait*, esp. *cantaria*, it. *canterebbe*. On peut noter en français le développement d'un conditionnel construit, à l'image du futur, avec l'auxiliaire "aller" mis à l'imparfait: *j'allais partir* (~ *je partirais*). Comme le futur avec "aller" et le passé avec "venir de", ce conditionnel exprime aussi une notion de proximité ("j'étais sur le point de partir").

On peut dire en somme, en signe de conclusion, que le choix d'une symétrie aussi parfaite que possible entre le futur et le passé dans l'expression des temps a conduit à des complications (telle la concordance des temps) que la langue roumaine a évitées en choisissant simplement de tenir compte du fait que l'époque future ne contient que des temps qui n'ont pas reçu la moindre actualisation (ce qui est évident) et que, par conséquent, l'auxiliaire *habere* et la conjonction *que* n'étaient pas adaptés pour former les modes et les temps de cette époque. Nous pouvons observer en effet que le roumain ne les utilise ni comme désinences (pour *habere*) ni comme introducteur de subjonctif (pour *que*).

Dans la même cohérence, remarquons que le roumain a fait un grand pas au niveau de l'infinitif (qui est un temps entièrement virtuel, comme l'époque future) en développant la forme antéposée *a* (*a cânta*, *a dormi*...). Les langues romanes occidentales, en revanche, sont toutes restées avec leur infinitif en *-re* hérité du latin. Le roumain en a fait un substantif, ce qui lui a fait perdre sa virtualité: *cântarea* 'la chanson', *sosirea* 'l'arrivée', *intrarea* 'l'entrée', *vederea* 'la vue'... On le voit, ce n'est qu'avec une approche d'ensemble des structures de la langue que l'on peut comprendre le fonctionnement des détails.

BIBLIOGRAPHIE

- AVRAM, Mioara, (1997), *Gramatica pentru toți*, București, Editura Humanitas
- CRISTEA, Teodora, CUNIȚA, Alexandra (1974), *Verbul, Le verbe*, București, Tipografia Universității
- ERNOUT, Alfred, THOMAS, François (1951), *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck
- GUILLAUME, Gustave (1964), *Langage et science du langage* [Recueil de 19 articles publiés entre 1933 et 1958], Paris, Nizet-Québec, Les Presses de l'université Laval, 287 p. [2^e édition 1973]
- GUILLAUME, Gustave (2007), *Essai de mécanique intuitionnelle I. Espace et temps en pensée commune et dans les structures de langue*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 397 p.
- MEILLET, Antoine, VENDRYES, Joseph (1966), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 4^e édition, Paris, Honoré Champion, 778 p.
- MOIGNET, Gérard (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 348 p.
- NICULESCU, Alexandru (1965), *Individualitatea limbii române între limbile romanice. Contribuții gramaticale*, București, Editura Științifică
- POINCARÉ, Henri (1905), *La valeur de la science*, Paris, Flammarion
- ROCCHETTI, Alvaro (2007) "Réflexions sur la formation des auxiliaires dans les langues romanes: le visible et l'invisible dans l'évolution des langues" in *Problèmes de sémantique et de syntaxe – Hommage à André Rousseau*, Textes réunis par L. Begioni et C. Muller, Lille, Ed. du Conseil scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, Coll. Travaux et Recherches, p. 179-196